



4 juillet 2023

Iran : Libérez Anisha Asadollahi et les autres syndicalistes emprisonné-es !

Anisha Asadollahi, enseignante iranienne d'anglais et interprète, vient d'être condamnée par la Cour d'appel de Téhéran à 5 ans et 8 mois de prison ferme pour « *conspiration contre la sécurité nationale* » et « *propagande contre le régime* ».

Son "crime" est d'avoir participé, au printemps 2022, à des échanges entre des syndicalistes iraniens et les syndicalistes français.es de l'enseignement Cécile Kohler et Jacques Paris. Ces trois syndicalistes sont emprisonné-es depuis 13 mois en Iran, ainsi que des dizaines d'autres.

Anisha Asadollahi avait été interpellée lors du rassemblement du 1er mai 2022 (non autorisé comme toute activité syndicale), puis relâchée. Elle avait ensuite été arrêtée le 9 mai à son domicile, puis condamnée en première instance à un an de prison, dont six mois avec sursis, et 74 coups de fouet.

Dès le 16 mai 2022, le Syndicat des Travailleurs de la Régie du Transport de Téhéran et sa banlieue (VAHED), dont certains des principaux responsables avaient été également jetés en prison pour les mêmes raisons, expliquait *"qu'il est de son plein droit et de son devoir d'établir des contacts avec toutes les sections de la classe ouvrière en Iran et dans le monde"*.⁽¹⁾

Dix jours plus tard, le Conseil de coordination des associations professionnelles d'enseignant-es d'Iran dénonçait *"une tentative désespérée et sans fondement du pouvoir d'accuser des syndicalistes d'Iran de collaborer avec des « espion-nes » de l'étranger"*, et concluait : *"le gouvernement iranien doit libérer immédiatement et sans condition tous les enseignant-es et syndicalistes emprisonné-es depuis le 1er mai 2022"*. Ces prises de positions sont toujours d'actualité.

En effet, depuis plus d'un an, la plupart des syndicalistes arrêté-es en mai 2022, dont Anisha Asadollahi, sont toujours en prison, parfois avec des peines aggravées.

Nous exigeons des autorités iraniennes :

- **la libération immédiate d'Anisha Asadollahi et des autres syndicalistes emprisonné-es,**
- **l'arrêt des poursuites judiciaires à leur encontre.**

solidaires.org

¹ http://www.iran-echo.com/echo_pdf/10062022.pdf